



Numéro 3 - JUILLET 2021

LE PETIT MAYRINHACOIS

Chers Mayrinhacoises et Mayrinhacois,

Ce nouveau numéro est principalement dédié à la présentation du budget de la commune.

Nous avons souhaité vous retracer de façon claire et synthétique, les informations financières essentielles concernant le budget primitif de la commune afin de permettre aux habitants d'en saisir les enjeux.

Le budget 2021 a été voté le 13/04/2021 par le conseil municipal.

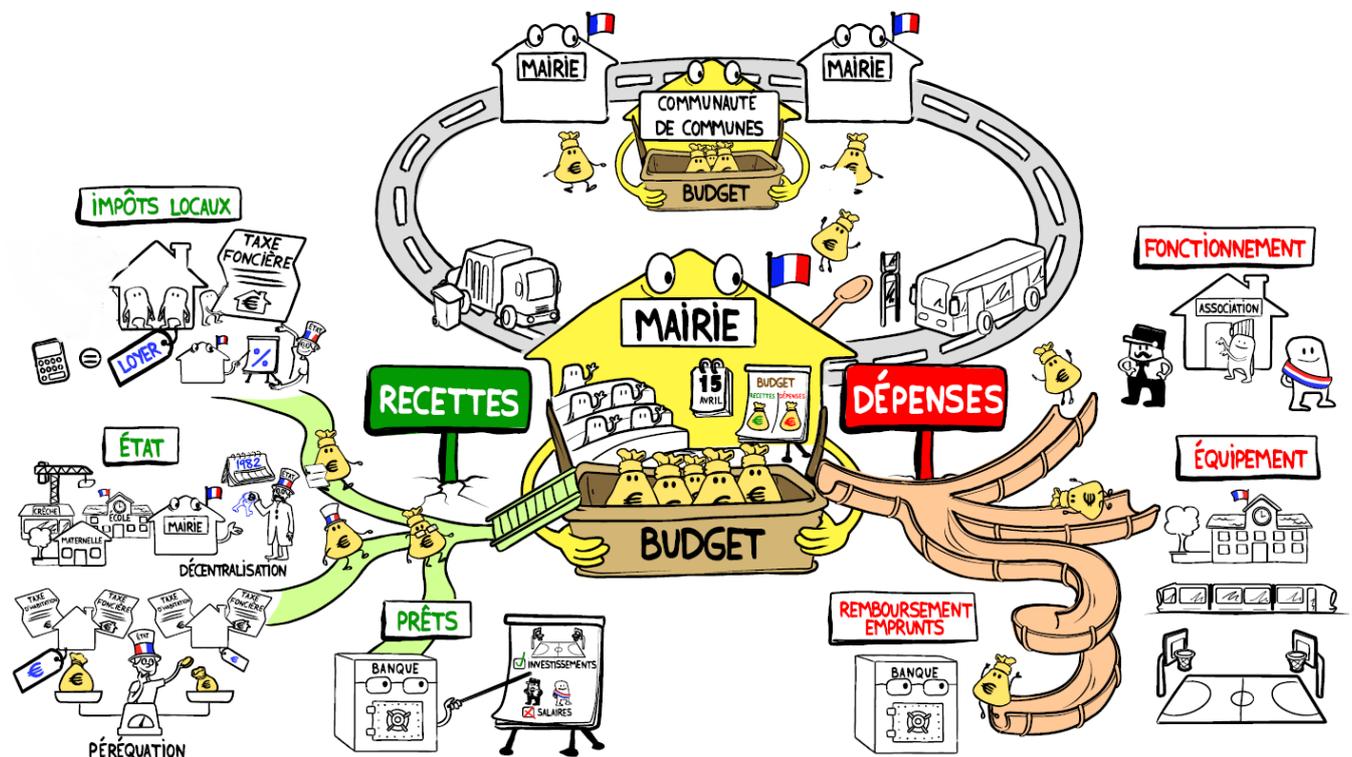
Il peut être consulté sur simple demande au secrétariat de la mairie aux heures d'ouverture. Ce budget a été réalisé sur présentation lors de la commission des finances du 06/04/2021.



Journal d'information municipale
Edité et publié par la commission communication
Mairie de Mayrinhac Lentour (46500)
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE



LE BUDGET : QUELQUES NOTIONS



Sur notre commune, il y a 3 budgets :

- Le budget communal
- Le budget lotissement
- Le budget assainissement

Chaque budget se compose de 2 sections :

- Fonctionnement
- Investissement

Concernant le budget communal

- ⇒ **Fonctionnement** : permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.
- ⇒ **Investissement** : Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

PRESENTATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS DE 2020

Le compte administratif est le document élaboré et présenté par le Maire au conseil municipal pour approbation. Celui-ci reprend toutes les recettes et dépenses sur chaque section (fonctionnement et investissement) de l'année écoulée (2020) et certifie de la bonne application du budget primitif et des budgets rectificatifs.

Compte administratif 2020 Mayrinhac Lentour

Fonctionnement

Recettes	384 582,70 €
Dépenses	313 208,61 €

Résultat de l'exercice	71 374,09 €
Resultat antérieur 2019	275 232,70 €

Total	346 606,79 €
-------	--------------

Investissement

170 394,20 €
322 706,06 €

-152 311,86 €
-151 886,07 €

-304 197,93 €

Résultat 2020	42 408,86 €
----------------------	--------------------

Restes à réaliser

Recettes d'Investissement	142 583,30 €
Dépenses d'Investissement	1 159,20 €
Solde	141 424,10 €

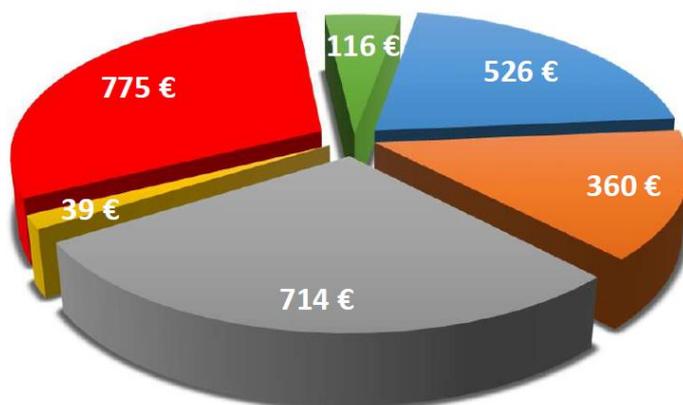
Besoin de financement en investissement	-162 773,83 €
---	---------------

RAPPEL solde exécution cumulé	-304 197,93 €
RAPPEL solde des restes à réaliser	141 424,10 €

Quelques ratios pour situer la commune par rapport à la moyenne des communes de la même strate

Compte administratif 2020 Mayrinhac-Lentour en €uros par habitant

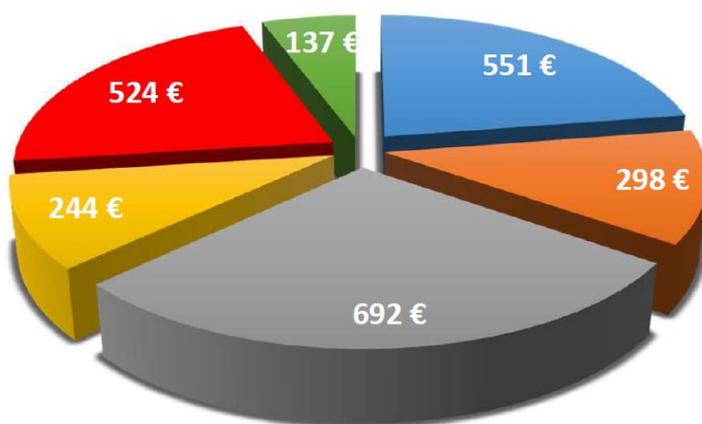
Population de 524 hts



- Dépenses réelles de fonctionnement / population
- produit des impôts directs / population
- revenus réels de fonctionnement / population
- dépenses d'équipement brut / population
- Encours dette / population
- Dotation globale de fonctionnement / population

Moyenne des communes de la strate en €uro par habitant

strate de 500 - 2000 hts



- Dépenses réelles de fonctionnement / population
- produit des impôts directs / population
- revenus réels de fonctionnement / population
- dépenses d'équipement brut / population
- Encours dette / population
- Dotation globale de fonctionnement / population

Compte administratif 2020 Assainissement

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	29 634,91 €	14 538,16 €
Dépenses	23 553,10 €	16 862,10 €
Résultat de l'exercice	6 081,81 €	-2 323,94 €
Resultat antérieur 2019	56 437,12 €	-2 367,16 €
Total	62 518,93 €	-4 691,10 €

Resultat 2020	57 827,83 €
----------------------	--------------------

Pas de RAR au 31/12/2020

Compte administratif 2020 lotissement ecobarri

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	398 622,09 €	411 011,63 €
Dépenses	368 813,98 €	382 372,90 €
Résultat de l'exercice	29 808,11 €	28 638,73 €
Resultat antérieur 2019	22 008,13 €	-91 415,32 €
Total	51 816,24 €	-62 776,59 €

Resultat 2020	-10 960,35 €
----------------------	---------------------

A reprendre en 2021	Reste sur excédent de Fonctionnement	51 816,24 €
	Déficit sur investissement	-62 776,59 €

BUDGET COMMUNAL 2021 : Présentation du budget primitif

I. La section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des impôts locaux, dotations de l'Etat, loyers et remboursement de charges.

⇒ **Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 384 582.70 euros.**

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les charges à caractère général (eau, électricité, combustibles, carburants...), les dépenses de personnel (salaires, charges, médecine du travail...), les indemnités des élus, les charges financières (intérêts des emprunts).

Les salaires représentent **25%** des dépenses de fonctionnement de la commune.

⇒ **Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 313 208.61 euros**

Au final, l'écart entre le volume total des recettes de fonctionnement et celui des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à financer elle-même ses projets d'investissement sans recourir nécessairement à un emprunt nouveau.

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

- Les impôts locaux :
En 2020, la commune a encaissé 188 840 €. Pour 2021, la prévision est de 194 000€ suite à l'évolution des bases.
- Les dotations versées par l'Etat :
En 2020, la commune a perçu 105 440.23 €
- Les loyers et remboursement de charges :
Evolution des loyers et remboursement de charges depuis trois ans :
En 2018 : 37 517.68 € (pas de loyer des logements du Presbytère)
En 2019 : 48 656.96 €
En 2020 : 38 438.00 €. La baisse, par rapport à l'année 2019, est due à la fermeture de l'Auberge.

b) Les principales dépenses et recettes de la section de fonctionnement pour 2021 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Dépenses courantes	105 412.00 €	Excédent brut reporté	183 832.96 €
Dépenses de personnel	84 150.00 €	Recettes des services	7 895.00 €
Autres dépenses de gestion courante	130 203.41 €	Impôts et taxes	207 000.00 €
Dépenses financières	9 000.00 €	Dotations et participations	98 342.00 €
Dépenses exceptionnelles	2 000.00 €	Autres recettes de gestion courante	32 450.00 €
Autres dépenses	53 359.00 €	Recettes exceptionnelles	141.00 €
Dépenses imprévues	25 000.00 €	Recettes financières	0.00 €
Total dépenses réelles	409 124.44 €	Autres recettes	0.00 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	38 440.00 €	Total recettes réelles	529 666.96 €
Virement à la section d'investissement	92 702.55 €	Produits (écritures d'ordre entre sections)	10 606.00 €
Total général	540 266.96 €	Total général	540 266.96 €

c) La fiscalité

Il a été décidé pour 2021 de ne pas augmenter le taux des impôts locaux.

Toutefois certaines bases seront susceptibles d'être modifiées par la direction générale des finances publiques (DGFIP).

- La taxe foncière sur le bâti de **41,50 %** qui correspond au taux communal de **18,04 %** auquel vient se cumuler le taux départemental de **23,46 %**.
La réforme fiscale 2021 prévoit l'abandon de la part départementale de la taxe foncière au profit des communes.
- La taxe foncière sur le non bâti : **207,73 %**

Le produit attendu de la fiscalité s'élève à **199 589 €**, incluant les allocations compensatrices de la taxe foncières (5 155.00€)

d) Les dotations de l'Etat

Les dotations attendues de l'Etat s'élèveront à 98 342.00 € soit une baisse de 6.73% par rapport à l'an passé.

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- en dépenses : les travaux sur le patrimoine communal, l'achat de matériel de valeur (électronique, thermique ou informatique) ainsi que le mobilier urbain.
- en recettes : les subventions de divers organismes (Etat, Région, Département...), fond de compensation de la T.V.A

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement pour 2021 :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Solde d'investissement reporté	304 197.93 €	Virement de la section de fonctionnement	92 702.55 €
Remboursement d'emprunts	111 000.00 €	FCTVA	3 400.00 €
Travaux de bâtiments (dont 1159.20 € de restes à réaliser)	1 159.20 €	Mise en réserves	162 773.83 €
Travaux de voirie	0.00 €	Cessions d'immobilisations	0.00 €
Autres travaux	3 000.00 €	Taxe aménagement	0.00 €
Autres dépenses	40 500.00 €	Subventions (dont 142 583.30 € de restes à réaliser)	142 583.30 €
Charges (écritures d'ordre entre sections)	10 606.00 €	Emprunt	0.00 €
		Produits (écritures d'ordre entre section)	38 440.00 €
		Autre recettes	30 563.45 €
Total général	470 463.13 €	Total général	470 463.13 €

c) Les principaux projets de l'année 2021 sont les suivants :

- Le lancement de la campagne d'adressage qui se déroulera en plusieurs tranches sur les trois prochaines années.
- La mise en place d'un système d'Information géographique pour le suivi de gestion administrative, technique et quotidienne du cimetière de la commune.
- Le suivi de l'entretien de la station d'épuration avec un plan de financement pour le curage des boues de filtration.
- La modernisation et la rationalisation des outils de travail de la commune : remorque, taille haie pour l'agent technique

En 2020, le poste informatique du secrétariat a été changé afin de le moderniser au vu des évolutions technologiques.

d) Les subventions d'investissements prévues :

Les subventions attendues pour 2021 correspondent aux soldes des subventions demandées pour l'aménagement du Presbytère.

III. Etat de la dette

Début 2020, la dette était de 595 974,09 €, 240 092,30 € de capital a été remboursé.

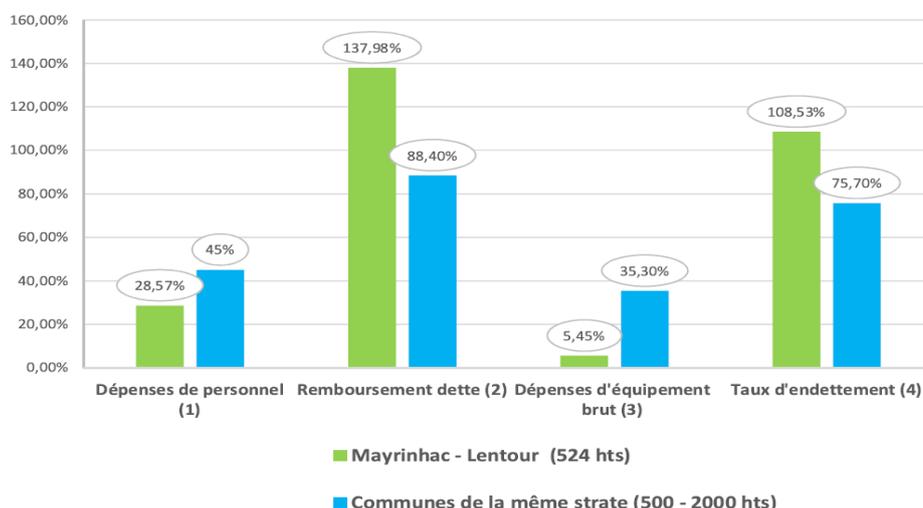
Début 2021, la dette était de 405 881, 79 €, 110 434,46 € de capital sera remboursé.

A compter de 2025, la commune aura une dette moins importante, qui permettra de retrouver un souffle. La dette sera de 156 000 €.

Nous devons faire face à un cycle budgétaire fragile, il est important dans les prochaines années de maîtriser drastiquement les dépenses de fonctionnement en maintenant une qualité de service à la population.

Il convient, tout d'abord, d'apurer la dette communale pour se donner une respiration budgétaire qui nous permettra à moyen terme de lancer des opérations d'investissement d'envergure pour l'avenir de la commune.

Ratios en % de Mayrinhac et Communes de la strate



Modes de calcul

- (1) Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement
- (2) Dépenses réelle de fonctionnement + remboursement dette / recettes réelles de fonctionnement
- (3) Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
- (4) Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement = taux d'endettement

BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

Présentation du budget primitif

Le budget assainissement est un des deux budgets annexes de la commune de Mayrinhac-Lentour.

Les services publics d'eau potable et d'assainissement sont des services publics industriels et commerciaux (SPIC) dont le financement est assuré par les redevances perçues auprès des usagers pour financer le service rendu. Un financement par redevance implique de spécialiser le budget du service, de manière à équilibrer le budget en recettes et en dépenses.

Une traçabilité budgétaire spécifique via un budget annexe est obligatoire afin de garantir la stricte correspondance entre le coût et la redevance.

A Mayrinhac-Lentour, ce budget est excédentaire en fonctionnement. L'excédent généré en 2020 est de 6081, 81 €, c'est pourquoi il convient d'être prudent en gardant une assise financière qui puisse nous permettre d'envisager des travaux importants nécessaires à la viabilité à la pérennité et aux bonnes performances de la station d'assainissement collectif en phyto-épuration.

Budget prévisionnel 2021

Section de fonctionnement

Fonctionnement	Dépenses
Entretien réparations réseau	7500 €
Frais de personnel, honoraires	7000 €
Créances admises en non-valeur	171 €
Emprunts et intérêts	16 101 €
Redevance modernisation	1650 €
Provision pour entretien	49 958,83 €

Fonctionnement	Recettes
Résultat fonctionnement reporté	57 827,83 €
Redevance assainissement	19 600 €
Subventions d'exploitation	2487 €
Transfert compte de résultat	7957 €

Section d'investissement

Investissement	Dépenses
Solde section investissement	4691,10 €
Subvention d'équipement	7957 €
Emprunt	9300 €

Investissement	Recettes
Virement section investissement	2956 €
Autres réserves	4691,10 €
Matériel spécifique d'exploitation	11 965 €
Autre matériel	2336 €

BUDGET LOTISSEMENT 2021

Présentation brève du budget primitif

Ce budget est un des deux budgets annexes de la commune de Mayrinhac.

L'intérêt d'un budget annexe est la nécessité de connaître le coût final de l'opération : le budget annexe, qui retrace l'intégralité des dépenses et des recettes de l'opération d'aménagement, permet de déterminer la perte ou le gain financier réalisé par la collectivité.

Une comptabilité particulière : la comptabilité des stocks de terrains.

Les terrains aménagés ne sont pas retracés dans des comptes d'immobilisations, car l'objectif d'une opération de lotissement n'est justement pas d'immobiliser des terrains, mais au contraire de les vendre le plus rapidement possible. Dès lors la valeur de ces terrains et travaux est décrite dans des comptes de stocks.

Ce budget annexe sera clôturé dès lors que l'intégralité des terrains sera vendue et qu'il n'y aura donc plus de stock. Même s'il est de notoriété qu'un lotissement ne dégage pas une rentabilité financière immédiate, il est important pour la commune que des terrains soient vendus pour minimiser à terme l'impact de ce budget sur le budget principal.

Pour rappel année 2020

	Fonctionnement	Investissement	Solde
Solde année 2020	29 808,11 €	28 638,73 €	58 446,84 €
Solde antérieur	22 008,13 €	- 91 415,32 €	- 69 407,19 €
Solde fin d'année 2020	51 816,24 €	- 62 776,59 €	- 10 960,35 €

Prévisionnel 2021

	Section de fonctionnement	
	Dépenses	Recettes
Solde antérieur	0,00 €	51 816,24 €
Prévisions 2021	482 190,75 €	430 374,51 €
Total	482 190,75 €	482 190,75 €

En dépenses de fonctionnement :

- Frais d'études de notaire : 800 €
- Constat d'huissier de l'état de voirie avant travaux : 500 €
- Assurance pour les abris : 100 €
- Intérêts d'emprunts : 3021 €

En recettes de fonctionnement :

- Vente de terrain (lot n°1) : 14 092,68 €
- Solde de subventions (Parc régional des causses du Quercy) : 43 443,12 €

	Section d'investissement	
	Dépenses	Recettes
Solde antérieur	62 776,59 €	0,00 €
Prévisions 2021	411 870,16 €	474 646,75 €
Total	474 646,75 €	474 646,75 €

LES BREVES SUR LA COMMUNE

NOUVEL AGENT COMMUNAL



LOUIS PRIEM, notre nouvel agent communal, a pris ses fonctions début avril, nous lui souhaitons la bienvenue.

DES NOUVELLES DE L'AUBERGE

L'auberge de l'Alzou a trouvé un nouveau repreneur :
M JULIEN MAZET

M MAZET est de la région, il connaît bien le milieu du tourisme et de la restauration.

Nous lui souhaitons la bienvenue et espérons que les habitants lui feront un accueil chaleureux.



Nous n'avons pas souhaité remettre en place un système de location-gérance comme précédemment.

Le repreneur a donc racheté le matériel de l'auberge et des chambres d'hôtes.

La commune reste propriétaire des murs et de la licence IV, qui seront loués à Mr MAZET.

Le contrat de bail a été signé le 11 juin 2021.

Nous n'avons pas encore la date de réouverture.

Des travaux doivent être faits au préalable : installation d'un WC aux normes handicapés dans la salle de restaurant (ancienne épicerie).

ASSAINISSEMENT : RAPPEL DE QUELQUES REGLES

Nous souhaitons rappeler aux habitants raccordés à l'assainissement collectif, de ne pas jeter de lingettes (même biodégradables) et protections périodiques, car ces déchets peuvent boucher les canalisations et demander un entretien et une maintenance supplémentaire... donc plus coûteux pour la commune.

Merci de votre compréhension.





FLEURISSEMENT

Nous tenons à remercier les habitants de la commune qui ont aidé au fleurissement du village. Thérèse et Jacqueline ont aidé Louis à planter les fleurs dans les jardinières et Annie et Raymond ont agrémenté l'emplacement de l'ancien marronnier.



Thérèse ADGIE, Jacqueline ROUAIX



Annie et RAYMOND COUNORD

LAC D'ANDRIENNE

Dans la continuité de la « trame verte et bleue », le 17 mai 2021, quelques bénévoles, malgré une météo qui n'a pas été très clément, ont accompagné Anaïs Aellen, chargée de mission au Parc Naturel Régional des Causses du Quercy, pour la mise en place de figurines et de panneaux sur le chemin d'accès et autour du lac d'Andrienne. La municipalité les en remercie.



N'hésitez pas à vous balader et découvrir les nouveaux aménagements sur le sentier et près du lac !



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : PREMIERE EXPERIENCE DE DEMOCRATIE



Alors que les adultes accomplissaient leur devoir de citoyens en votant au 2^{ème} tour des élections régionales, ce dimanche 27 juin, les enfants, eux aussi, élaient leurs représentants au conseil municipal des jeunes.

Cette démarche répond au souhait de la municipalité de créer un conseil municipal des jeunes pour les sensibiliser à la vie de la commune et recueillir leurs suggestions, leurs projets. Les enfants ont été informés de la signification de ce geste civique sur le temps scolaire.

C'est donc avec beaucoup de sérieux et un peu de fébrilité, que se sont déroulées les élections, sous la présidence de Mme le Maire et de Mme Julie AYROLES conseillère en charge de la commission cadre de vie.

Le conseil des jeunes comprend 10 membres ;
10 candidats avaient déposé leur candidature ;
les 10 ont été élus :

Evan ALIBERT, Aloïs BARDIN,
Basile BARDIN, Gabin BARGUES,
Nino CARBONNE-BLANQUI,
Corentin DONNADIEU, Cassandre JOULE,
Elise JOULE, Romane LEPLAT,
Lucas PELLEFIGUE.

Nous leur adressons nos plus vives félicitations pour cet engagement.



Les jeunes seront encadrés par les conseillers municipaux de la commission cadre de vie qui seront leurs porte-paroles, étudieront leurs propositions, travailleront à la réalisation de leurs projets ; nul ne doute qu'ils seront nombreux !



Le CMJ s'est rassemblé le 30 juin pour la première fois. Au cours de cette séance, nos jeunes conseillers ont pu élire leur Maire : Mlle Cassandre JOULE.



ANIMATIONS SUR LA COMMUNE

JOURNEE AUTOUR DE L'EAU

L'association Patrimoine et Culture a organisée une journée d'animation « AUTOUR DE L'EAU » le samedi 29 mai.

L'après-midi, a débuté avec une randonnée, menée par Yves BERGOUNOUX, à la découverte de jolis coins de la commune : fontaine de Bonnefont, lavoir de sol...



Des expositions ont été présentées dans le village : photos J CANCES et tableaux d'élèves F UTREL.

On a pu également voir des vidéos sur le cycle de l'eau, l'économie de l'eau, au presbytère.

La journée s'est clôturée par un spectacle dans la cour de l'école ; avec PAAMATH qui a proposé un joli conte musical.



SPECTACLE DE L'ECOLE

L'association des parents d'élèves a offert un spectacle aux enfants à l'occasion de la fin de l'année scolaire.

La soirée s'est terminée par un moment convivial avec les enfants, les parents et l'équipe éducative.



Agenda !



Le marais fait le clown



Dimanche 11 juillet à partir de 14h30

Balade spectacle - anniversaire

Réservation obligatoire : 06 78 00 93 07

Balade organisée par l'Association Patrimoine et Culture et la Réserve naturelle régionale du Marais de Bonnefont

Pour fêter ses dix ans, la Réserve naturelle régionale invite clowns, danseurs, conteurs et chanteurs à venir semer une joyeuse pagaille dans le marais de Bonnefont.

Avec la participation de la famille Vicent, l'association mouvement, l'association APARTÉS, les guides de la Réserve naturelle et les bénévoles de l'Association Patrimoine et Culture.



BARBRIE Serge rue principale 46120 AYNAC 06 83 70 55 25 ; BOLIAT Laurent Vergroux 46500 MAYRINHAC-LENTOUR 30 51 90 57 ;
 CARROSSERIE DE L'ALZOU Lucie 46500 MAYRINHAC-LENTOUR 06 89 93 34 01 ; CARROSSERIE LACOSTE 06 70 32 01 81 ; CASSAN Thierry Pech
 de Garguac 46500 MAYRINHAC-LENTOUR 05 65 83 74 28 ; ENJEU LIEVY Bertrand rue principale 46120 AYNAC 06 73 70 75 76 ; ESTRELA DOS
 SANTOS Mario Le Gari 46500 MAYRINHAC-LENTOUR ; GLENNARD Erick Beauv 46500 MAYRINHAC-LENTOUR 05 65 11 97 93 ; MENUISERIE DE
 L'ALZOU Forcé 46500 MAYRINHAC-LENTOUR 06 77 47 81 08 ; SARL E.R.C. avenue Georges Clémenceau 46500 GRAMAT ; SARL GARAGE THOMAS
 Maz de Marty 46500 MAYRINHAC-LENTOUR 06 80 33 04 45 ; SARL PMG Route de Puybriun 46130 GRAC 05 65 38 40 71 ; SARL THAMIE ET FILS
 Vergroux 46500 MAYRINHAC-LENTOUR 06 08 33 07 99 ; TAUP'la G. Pajak Les Guiards 46500 MAYRINHAC-LENTOUR 06 87 22 79 20 ;
 La Cabane à burgers Les Carbonnières 46500 MAYRINHAC-LENTOUR 07 86 85 94 96 ;

samedi 24 juillet à MAYRINHAC-LENTOUR

(à partir de 19 à partir de 19 heures)

MARCHÉ GOURMAND



animé par
LA CHANSON-NETTE
chanson française pop rock

----- apportez vos couverts -----



Partenaires Locaux :
 Carrosserie de l'Alzou (06 89 93 34 01) • Brocante B. Engélibert (06 71 70 75 76) • Electricité Plomberie
 L. Bouat (06 30 51 90 57) • Terrassement T. Cassan (06 08 63 74 28) • SARL E.R.C. (05 65 38 03 91) •
 Carrosserie D. Lacoste (05 65 38 15 81) • La Cabane à burgers (07 86 85 94 96) • Mécanique Auto P.
 Mazarguil (05 65 38 46 71) • Taup'la G. Pajak (05 65 38 01 81) • Sergio Coiffure (05 65 38 93 09) •
 Minoterie Thamié (05 65 38 77 05) • Garage JF Thomas (05 65 38 14 25) • Erick Multiservices (05 65 11
 97 93) • Mario Estrela, maçonnerie générale (06 88 07 93 50) • Menuiserie de l'Alzou (06 77 47 81 08)

MAYRINHAC EN FETE

Le comité des fêtes a souhaité relancer la fête du village qui n'a pas pu se faire début mai, et propose une soirée en musique le **SAMEDI 17 JUILLET** (*)

Au programme :

A partir de 19H30 :
Apéro bandas animée par les LES TETES A
CLIQUES
Restauration sur place : saucisse frites

22H30, bal disco animé par DISCOCIENTE



(*) Au moment où nous écrivons ces lignes, nous sommes toujours dans l'attente de l'accord par la préfecture

CINE BELLE ETOILE A MAYRINHAC LENTOUR

Ciné Belle Étoile, c'est une série de projections de films tous publics, de plein air, gratuite, ouverte à tous.
Ces séances sont cofinancées par les communes est Cauvaldor.
L'association CinéLot sera en charge de la diffusion

La commission service à la personne a proposé une candidature pour notre commune, qui a été retenue.

Au total une quarantaine de communes de CAUVALDOR vont présenter une séance de cinéma de plein air.

Pour Mayrinhac, la séance se déroulera le MARDI 3 AOÛT sur la place du village. Le film choisi est « Une belle équipe ».



Nous avons proposé aux association du village leur aide et leur participation afin de créer un temps de partage.



L'association Patrimoine et culture ouvrira les portes du « conservatoire d'outils anciens » pour ceux qui souhaitent faire une visite avant la séance.

Et l'inter-association tiendra une buvette.